

### Le bilan des déchets collectés en 2018

Déchets recyclables



≈ 807 tonnes

Ordures ménagères



≈ 3 872 tonnes

Verre



≈ 801 tonnes

Textiles et  
chaussures



≈ 133 tonnes

Déchetteries &  
plateformes déchets verts



≈ 3 322 tonnes

😊 + 16, 705 tonnes  
par rapport à 2017

Soit 48, 75 kg /  
habitant / an

\*Moyenne nationale =  
47 kg/habitant / an

😞 + 122 tonnes par  
rapport à 2017

Soit 234, 01 kg /  
habitant / an

\*Moyenne nationale =  
269 kg/habitant / an

😊 + 1, 520 tonnes  
par rapport à 2017

Soit 48, 40 kg /  
habitant / an

\*Moyenne nationale =  
40, 50 kg/habitant / an

😊 + 71 tonnes par  
rapport à 2017

Soit 8,05 kg /  
habitant / an

+ 373 tonnes par rapport à  
2017

Soit 200, 81 kg / habitant /  
an

### Le recyclage des déchets en quelques chiffres...

Grâce à vous, nous avons collecté et recyclé en 2018 :

Verre = 801 tonnes

Papiers = 247, 113 tonnes

Emballages en acier et aluminium  
= 42, 274 tonnes

Cartons = 265, 478 tonnes

Bouteilles et flacons en plastique  
= 99, 995 tonnes

Briques alimentaires  
= 18, 057 tonnes

*Trier c'est bien, bien trier c'est mieux.....*

**Encore trop d'erreurs de tri dans le bac à couvercle jaune !**

Plus de 133 tonnes de déchets ont été déposés par erreur dans le bac à couvercle jaune en 2018 (soit 14, 426 tonnes de plus qu'en 2017), ce qui représente 8, 07 kg / habitant / an.

Des erreurs de tri qui coûtent cher, soit plus de 20 280 € / an.

# Focus sur les emballages plastiques à recycler

Les erreurs de tri les plus courantes concernent le plastique.

Pour les emballages en plastique, seuls les bouteilles et flacons se recyclent.

Bouteilles d'eau, de lait, sodas, jus de fruits, d'huile, flacons de ketchup, mayonnaise, lessive, liquide vaisselle, shampoing, gel douche...



Les pots de yaourt, de crème, barquettes en plastique et polystyrènes, jouets, vaisselle jetable, sachets et films ne sont pas recyclables pour l'instant, ils sont donc à mettre dans les ordures ménagères (bacs noirs). Le non-respect des consignes entraîne un surcoût pour l'ensemble des usagers.



## Zoom sur la collecte et le tri du verre



Le verre : un emballage recyclable à l'infini.  
Une fois triée, une bouteille en verre redevient une bouteille en verre !



Bouteilles, pots et bocaux en verre  
(sans bouchons, capsules et couvercles)

Respectez les agents de collecte, ne déposez pas le verre sur la voirie ou à côté des conteneurs.

## Du côté des déchetteries !

Arrimez bien vos déchets ou encombrants à vos remorques...



**Rappel :** lorsque vous vous rendez en déchetterie, soyez vigilants avec votre chargement. Pensez à arrimer vos déchets avec des tendeurs, bâches ou filets afin qu'ils ne finissent pas sur la voie publique ou dans les fossés.

Collecte et tri des déchets d'ameublement



Les 2 déchetteries sont équipées d'une benne Eco-mobilier vous permettant de trier et déposer tous vos meubles usagés (cuisine, salle à manger, salon de jardin...) ainsi que la literie (matelas et sommiers), les chaises et divers fauteuils et canapés. Ces déchets d'ameublement sont acceptés quel que soit leur état (démontés ou entiers) et quelle soit leur matière (bois, métal, plastique...).

Retrouvez toutes les infos utiles et actualités du service des déchets sur notre site internet : <https://www.cchpm.fr/>  
Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois – 15 ter Rue du Marais 62310 FRUGES

Téléphone : 03 61 52 80 05